



## FACTURE ECHEANCIER

LECUILLER PASCAL  
8 RUE PROFESSEUR PERRIN  
59170 CROIX

à Saint-Etienne, le 03/10/2019

Matériel : PRODUCT - DEVIALET-PHANTOM REACTOR-600

Fournisseur : DEVIALET

Votre abonnement a été enregistré sous le numéro : C15659 | PANGEE-09758

La souscription de votre abonnement prend effet le 01/11/2019 pour une durée de 12 mois

Sa périodicité sera mensuelle

Les prélèvements s'effectueront sur le compte :

CREDIT AGRICOLE - IBAN : FR7616706050665393330350774

selon l'échéancier ci-dessous :

Un premier prélèvement correspondant à la mise à disposition du matériel du 03/10/2019 au 31/10/2019 de 59.17€HT (soit 71€TTC)

Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC	Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC
05/11/2019	63,25 €	12,65 €	0,00 €	75,90 €	05/05/2020	63,25 €	12,65 €	0,00 €	75,90 €
05/12/2019	63,25 €	12,65 €	0,00 €	75,90 €	05/06/2020	63,25 €	12,65 €	0,00 €	75,90 €
05/01/2020	63,25 €	12,65 €	0,00 €	75,90 €	05/07/2020	63,25 €	12,65 €	0,00 €	75,90 €
05/02/2020	63,25 €	12,65 €	0,00 €	75,90 €	05/08/2020	63,25 €	12,65 €	0,00 €	75,90 €
05/03/2020	63,25 €	12,65 €	0,00 €	75,90 €	05/09/2020	63,25 €	12,65 €	0,00 €	75,90 €
05/04/2020	63,25 €	12,65 €	0,00 €	75,90 €	05/10/2020	63,25 €	12,65 €	0,00 €	75,90 €

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. En cas de retard de paiement, une pénalité de 10€ sera appliquée. (L441-6 du code du commerce). Escompte : Néant.  
Cet échéancier vaut facture. Votre droit éventuel à déduction au titre de la TVA ne prend naissance qu'au fur et à mesure du complet règlement de chaque échéance. En cas de résiliation ou de modification de contrat, le présent échéancier ainsi que votre droit à déduction se trouveront annulés à compter de la date d'effet de cette résiliation ou modification.